



Atelier continental sur le commerce et le genre 2018

Œuvrer ensemble à la prise en compte de la dimension genre dans la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine : le rôle des communautés économiques régionales

Le Caire, 16 décembre 2018

L'atelier continental sur le commerce et le genre 2018 est une manifestation annuelle organisée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Il se tiendra au Caire le 16 décembre 2018, en même temps que la première foire commerciale intra-africaine, organisée par la Banque africaine d'import-export, en collaboration avec l'Union africaine et accueillie par l'Égypte.

En 2017, la CEA a entamé une évaluation comparative de l'état d'avancement de la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans le commerce au niveau des Communautés économiques régionales (CER) afin de recenser les succès et les défis de l'intégration de la problématique femmes-hommes dans la politique commerciale. L'atelier continental sur le commerce et le genre 2017, tenu à Addis-Abeba le 31 octobre 2017, a servi aux communautés économiques régionales et aux experts de l'égalité des sexes de plateforme pour partager leurs expériences. Dans le contexte des négociations de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), la manière d'intégrer les questions d'égalité des sexes dans la mise en œuvre de la ZLECA a été une question centrale des discussions. Le rôle des CER pour soutenir efficacement les États membres dans cette démarche a constitué un point d'intérêt particulier. Dans le prolongement de cette réunion, des représentants de la CEA ont effectué en 2018 des missions au siège de plusieurs CER afin de recueillir des données sur les bonnes pratiques en matière de prise en compte de la problématique hommes-femmes.

L'atelier sera l'occasion de présenter les principales conclusions de l'étude et d'indiquer la voie que doivent suivre les États membres, les CER et leurs partenaires de développement pour intégrer la dimension genre dans la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECA. Les experts discuteront de différents sujets, notamment de l'alignement des mesures proposées sur les cadres politiques actuels des CER, de la comparaison des avantages et des inconvénients, des partenaires existants et potentiels et des possibilités de collaboration en ce qui concerne les CER.

La signature de l'Accord portant création de la ZLECA à Kigali, le 21 mars 2018, a marqué le début d'une nouvelle étape du processus d'intégration régionale. Au fur et à mesure que les États membres qui ratifient l'Accord, tout donne à penser que l'élaboration de stratégies nationales d'appui à la ZLECA commencera bientôt. Le moment est donc venu de se mettre d'accord sur les moyens d'amener tous les partenaires à soutenir les efforts, en veillant à la réalisation de gains inclusives et à la réduction des inégalités de genre sur le continent grâce à l'Accord.